



Les Ulis, le 30 mars 2007

Services Techniques
Secteur Bâtiment
N/Réf : FM/ AP-2007

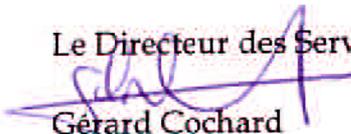
CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Gérard Cochard, Directeur des Services Techniques de la Ville des Ulis agissant en qualité de Maître d'Ouvrage, certifie que Mesdames Christine NOVAK et Noëlle MENIER, Architectes D.P.L.G, ont exécuté pour le compte de la Mairie des Ulis une mission de maîtrise d'œuvre lors de la construction du bureau de poste annexe aux Amonts réceptionné en 2007 d'un montant de 247 500 € HT.

Lors de cette réalisation, j'ai pu apprécier le sérieux et le professionnalisme de ces architectes.

En foi de quoi, le présent certificat est fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur des Services Techniques.


Gérard Cochard